

du directeur



Depuis toujours, le SDIS 28 investit dans la formation et plus largement dans le développement des compétences de ses agents pour répondre au mieux aux attentes de nos concitoyens et intervenir en toute sécurité.

En effet, les compétences, maintien des acquis et expériences sont les garants d'une réponse opérationnelle sécurisée et de qualité.

Aussi, malgré un contexte budgétaire contraint, nous mettons à nouveau tout en œuvre pour que cela puisse perdurer.

Il est aussi à souligner que 2020 sera marqué par le déploiement de l'approche par les compétences.

En effet, cette nouvelle approche de pédagogie permet de centrer l'apprenant au cœur de son activité grâce à des mises en situations proches du terrain afin de le préparer au mieux à la réalité opérationnelle.

Dans ce cadre et afin que ce déploiement soit cohérent, les contenus de formation sont également actualisés. Ces quelques modifications de fond et de forme participent à une démarche d'amélioration continue bénéfique pour rester performants.

Ainsi, afin de s'inscrire pleinement dans cette démarche, l'année 2020 sera aussi consacrée à l'expérimentation de la formation ouverte à distance aussi appelée e-learning et aux FMPA pour chaque type d'activités exercées sur le terrain.

Ce sont des projets importants en perspective et je souhaite que 2020 soit une année placée une nouvelle fois sous le signe du développement des compétences.

Bonne formation à tous,

Le directeur,

Colonel Jean-François Gouy



SOMMAIRE

Le mot du directeur	p. 3
Les coordonnées de vos interlocuteurs	p. 7
Procédure d'inscription	p. 8
Procédure de candidatures pour les personnels à multiples statuts	p. 9
La formation initiale	
Module 1 : module transverse	p. 11
Module 2 : secours à personnes	p. 12
Module 3 : secours routier	p. 13
Module 4 : incendie	p. 14
Module 5 : opérations diverses	p. 16
Formations liées aux avancements de grade	
Chef d'équipe SPV et SPP	p. 18
Chef d'agrès d'un engin une équipe (CA1-66H SPV)	p. 19
Chef d'agrès tout engin SPV : Module A (CATE MA)	p. 20
Module B (CATE MB)	p. 20
Formations de spécialités	
Intervention en milieux périlleux (IMP 1)	p. 22
Opérateur de salle opérationnelle (OSO)	p. 22
Équipe d'intervention cellule mobile d'intervention risque chimique (RCH 2)	p. 23
Opérateur des activités physiques (EAP 1)	p. 23
Accompagnateur de proximité (ACCPRO)	p. 24
Formations diverses	
Interventions sur les ascenseurs et monte-charges (ASC)	p. 26
Bourse poids lourd (BOURSE PL)	p. 26
Maître habilleur (NRBC)	p. 27
Présentation CTA-CODIS (CODIS)	p. 27
Risques électriques (R ELECT)	p. 28
Journée silos et séchoirs (SILO)	p. 28
Formation chef de centre SPV non officier (CDC SPV)	p. 29
Opérateur plate-forme EPA (OPF 1 EPA)	p. 29
Conducteur échelier EPA 24 (EPA 3J)	p. 30
Conducteur échelier EPA 24 Riffaud et 30 Metz (EPA 5J)	p. 30
Conducteur d'engin pompe (COD 1)	p. 31
Conducteur de véhicule tout terrain (COD 2)	p. 31

Equipier ventilation à pression positive (VPP E)	p. 32
Cadre ventilation à pression positive (VPP C)	p. 32
Formations de santé et de secours médical	
Module 1 : module de tronc commun	p. 34
Module 2 : module de soins d'urgence aux personnes	p. 34
Module soutien psychologique des personnels en intervention	p. 35
Module soutien sanitaire opérationnel (SSO)	p. 35
Module protocoles infirmiers de soins d'urgence (PISU)	p. 36
Formations de maintien et de perfectionnement des acquis	
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis chaîne de commandement (FMPA CdC)	p. 38
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis sauvetage-déblaiement (FMPA SDE)	p. 38
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis secours à personnes et secours routier (FMPA SAP/SR).	p. 39
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis des écheliers (FMPA EPA)	p. 39
Journée départementale de perfectionnement CMIC (FMPA JP)	p. 40
Entraînement au sport du scaphandre (FMPA SCAPH)	p. 40
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis habillage NRBC (FMPA NRBC)	p. 41
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis des formateurs de secours routiers (FMPA FSR)	p. 41
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis risques radiologiques (FMPA RAD G)	p. 42
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis : manœuvre risques radiologiques (FMPA RAD J)	p. 42
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis des formateurs de premiers secours (FMPA FPS)	p. 43
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis des formateurs de formateurs PS (FMPA FF)	p. 43
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis protocoles infirmiers de soins d'urgence (FMPA PISU)	p. 44
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis soutien sanitaire et opérationnel (FMPA SSO)	p. 44
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis soutien psychologique des personnels en intervention (FMPA PSY)	p. 45
Formation de maintien des acquis dans l'approche par les compétences—accompagnateur de proximité (FMPA ACC PRO)	p. 45
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis conducteur de véhicule tout terrain (FMPA COD2)	p. 46
Formations au service du développement du volontariat	
Sauveteur secouriste du travail par allégement de la formation (SST)	p. 48
Le module complémentaire équipier de 1ère et 2ème intervention (MC EPI)	p. 48
Diplôme d'agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes par le module complémentaire (SSIAP1C)	p. 49
Manifestations sportives	p. 50
Plannings semestriels toutes formations	p. 51

Les coordonnées de vos interlocuteurs

À la direction :

Groupement formation - sports : Commandant Nicolas GICQUEL

Service conception des formations - sports : Capitaine Yoann LE MOUILLOUR

Service mise en œuvre des formations : Lieutenant Michaël MONTES

Service suivi administratif: Mme Maryse LECLERC

7, rue Vincent Chevard

28000 Chartres - tél: 02.37.91.88.88

Dans les groupements territoriaux :

Groupement territorial Centre:

Service formation: Lieutenant David BOUTOILLE

2/4 rue Louis Blériot

28300 Champhol - tél: 02.37.91.40.50 - fax: 01.57.67.19.06

formationCHS: formationCHS@sdis28.fr

Groupement territorial Sud:

Service formation: Lieutenant Baptiste HAMARD

11 avenue du Colonel Parsons

28200 Châteaudun - tél: 02.37.97.51.40 - fax: 02.37.45.91.10

Formation-sport sud: formation.sud@sdis28.fr

Groupement territorial Nord:

Service formation: Lieutenant François REGNIER

8, chemin de la Croix Triquenard

28500 Sainte Gemme Moronval - tél : 02.37.62.57.30 - fax : 02.37.62.57.31

Formation DREUX: Formation DREUX@sdis 28.fr

Groupement territorial Ouest:

Service formation: Adjudant-chef Didier TROLLE

1 chemin des Gouttes

28400 Nogent- le-Rotrou - tél : 02.37.54.52.80 - fax : 02.37.52.03.21

FormationNGT: formationNGT@sdis28.fr







Pour toute question ou information relative à la formation, les services formation des groupements territoriaux sont vos interlocuteurs privilégiés.

Procédure d'inscription

⇒ Inscription en ligne via WEBFOR

Notice d'utilisation du logiciel disponible sur l'intranet, dans l'onglet formation.

Pour les SPV:

Toutes les demandes de stage 2020 sont à transmettre au plus tard 4 mois avant le début du stage hormis les bourses poids lourd ou hors procédure spécifique précisée dans la fiche descriptive du stage.

Pour les SPP:

Les demandes de stage 2020 sont à transmettre avant le :

17 septembre 2019 pour l'ensemble de l'année.

 \Rightarrow Pour les sapeurs-pompiers volontaires :

Si vous envisagez de négocier une convention, prendre contact avec le service mission volontariat au 02.37.91.88.89 ou par mail : mission-volontariat@sdis28.fr.

Pour plus d'informations : consultez le site intranet du SDIS 28, onglet formation/Calendrier 2020/La formation au service du développement du volontariat.

- ⇒ Les listes des candidatures retenues ou en attente seront communiquées à votre chef de centre.
- ⇒ Si le nombre de candidatures à un stage dépasse le nombre maximum de stagiaires, il vous sera éventuellement proposé une autre date.
- ⇒ Toutes les demandes de formation qui ne seraient pas satisfaites dans l'année 2020, **devront être renouvelées pour l'année 2021.**

Lorsqu'une formation est proposée à différentes dates, le candidat ne doit en sélectionner qu'une seule.

Procédure de candidatures pour les personnels à multiples statuts

1. les agents à la fois SPP et SPV (autres que ceux du CTA-CODIS)

- le statut de professionnel prime dans la candidature ;
- les agents font acte de candidature en tant que professionnel auprès de leur groupement territorial ou fonctionnel de rattachement comme sapeur-pompier professionnel;
- le service formation de leur groupement de rattachement en qualité de sapeur-pompier professionnel gère leur candidature.

Ainsi seules les demandes en tant que professionnel seront prises en compte.

2. les agents à la fois PATS (en groupement fonctionnel ou territorial) et SPV

- le statut de volontaire prime dans leur candidature ;
- les agents font acte de candidature sur Webfor ;
- en cas de difficulté sur la candidature, les chefs de groupement se concertent ;
- en cas de réponse positive, l'agent informe le chef de groupement pour lequel il travaille en qualité de PATS, du stage et de ses modalités ;
- si le chef de groupement de rattachement, pour lequel il travaille en qualité de PATS, souhaite une formation différente ou complémentaire à celle demandée, il se met en rapport avec le chef de groupement territorial concerné ;
- le service formation de leur groupement de rattachement en qualité de SPV gère leur candidature.

La formation initiale

Module 1 : module transverse	p. 11
Module 2 : secours à personnes	p. 12
Module 3 : secours routier	p. 13
Module 4 : incendie	p. 14 et 15
Module 5 : opérations diverses	p. 16

Module 1: module transverse

Le module transverse constitue le socle de base pour accéder aux autres modules constituant la formation d'équipier. Il doit permettre à l'apprenant : - de connaître le rôle d'un secouriste, sa mission et les moyens qu'îl est susceptible d'utiliser; - de prévenir les risques d'aggravation ou de sur accident; - d'assurer sa propre sécurité et celle des autres et de mettre en œuvre une conduite à tenir appropriée face à une situation d'accident et/ou de détresse physique, avec ou sans matériel. - d'utiliser des équipement de transmission; - de préserver son potentiel physique et psychologique; - de connaître l'organisation et les missions du SDIS. L'évaluation de la formation est certificative.	VOLUME HORAIRE	48H30	NB MAXI DE CANDIDATS	16
	PRÉSENTATION	tuant la formation d'équipier. Il de connaitre le rôle d'u d'utiliser; de prévenir les risques d d'assurer sa propre sécu tenir appropriée face à sans matériel. d'utiliser des équipemer de préserver son potent de connaitre l'organisati	doit permettre à l'apprenant : in secouriste, sa mission et les d'aggravation ou de sur acciden urité et celle des autres et de m une situation d'accident et/ou nt de transmission ; iel physique et psychologique ; on et les missions du SDIS.	s moyens qu'il est susceptible t; nettre en œuvre une conduite à

	M1 3.01 : Le 15 février et du 17 au 21 février 2020	CSP Châteaudun
	M1 3.02 : Le 4 juillet et du 6 au 10 juillet 2020	CSP Châteaudun
	M1 3.03: Le 17 octobre et du 19 au 23 octobre 2020	CSP Châteaudun
	M1 4.01: Les 18, 25 janvier et 1er, 8, 15 et 17 février 2020	CS Châteauneuf-en-Thymerais
	M1 4.02: Du 20 au 25 avril 2020	CSP Dreux
	M1 4.03: Du 24 au 29 août 2020	CSP Dreux
	M1 4.04: Du 26 au 31 octobre 2020	CS Châteauneuf-en-Thymerais
DATES & LIEUX	M1 5.01: Le 15 et du 17 au 21 février 2020	CSP Nogent-le-Rotrou
DATES & LIEUX	M1 5.02: Du 20 au 25 avril 2020	CSP Nogent-le-Rotrou
	M1 5.03: Du 6 au 11 juillet 2020	CSP Nogent-le-Rotrou
	M1 5.04: Le 17 et du 19 au 23 octobre 2020	CSP Nogent-le-Rotrou
	M1 2.01: Les 25 janvier, 1 ^{er} , 8, 15, 17, 18 février 2020	CSP Chartres
	M1 2.02: Du 14 au 18 et 20 avril 2020	CSP Chartres
	M1 2.03: Le 3 et du 6 au 10 juillet 2020 (VSC)	CSP Chartres
	M1 2.04: Du 20 au 25 juillet 2020	CSP Chartres
	M1 2.05: Le 17 et 19 au 23 octobre 2020	CSP Chartres

PERSONNELS	
CONCERNÉS	

Module obligatoire devant être réalisé en premier

• Ouvert aux sapeurs-pompiers volontaires entrant au service départemental d'incendie et de secours.

Module 2 : secours à personnes

VOLUME HORAIRE	40	0Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	16
PRÉSENTATION	de pre la respde me d'accid'assu	endre en charge u consabilité d'un cl ettre en œuvre, er dent et/ou une dé urer l'inventaire, c ène et d'asepsie	s doit permettre à l'apprenant : ne ou plusieurs victimes au seir nef d'agrès ; équipe, une conduite à tenir a tresse physique, avec ou sans r le contrôler et de reconditionn le matériel nécessaire à une	propriée face à une situation natériel ; er dans le respect des règles
	L'évaluation	de la formation es	t certificative.	
	M2 3.01:	Du 24 au 28 fé		CSP Châteaudun
	M2 3.02 :	Du 20 au 24 ju		CSP Châteaudun
	M2 3.03 :	Du 24 au 28 ac		CSP Châteaudun
	M2 3.04 :	Du 26 au 30 oc		CSP Châteaudun
	M2 4.01:	Du 18 au 22 fé	vrier 2020	CSP Dreux
	M2 4.02 :	Les 6, 13, 20, 2	27 juin 2020 et 4 juillet 2020	CSP Dreux
	M2 4.03:	Les 5, 12, 19, 2	26 septembre et 3 octobre 2020	CSP Dreux
DATES & LIEUX	M2 5.01:	Du 24 au 28 fé	vrier 2020	CSP Nogent-le-Rotrou
	M2 5.02 :	Les 6, 13, 20, 2	27 juin et le 4 juillet 2020	CSP Nogent-le-Rotrou
	M2 5.03 :	Du 20 au 24 ju	llet 2020	CSP Nogent-le-Rotrou
	M2 5.04 :	Du 26 au 30 oc	tobre 2020	CSP Nogent-le-Rotrou
	M2 2.01:	Du 24 au 28 fé	vrier 2020	CSP Chartres
	M2 2.02 :	Du 21 au 25 av	ril 2020	CSP Chartres
	M2 2.03 :	Du 27 au 31 ju	llet 2020	CSP Chartres
	M2 2.04 :	Le 31 octobre,	et 7, 14, 21, 28 novembre 2020	CSP Chartres
PERSONNELS CONCERNÉS	◆ Ouvert a	ux sapeurs-pompi	ers volontaires titulaires du mod	ule 1.

Module 3: secours routier

VOLUME HORAIRE	40	0Н00	NB MAXI DE CANDIDATS		12
PRÉSENTATION	de code pafiquesd'ada	nnaître les différe articiper à la mise s aux interventions	permettre à l'apprenant : nts partenaires intervenant e en œuvre des matériels et s de secours routier ; ement aux facteurs spécifiqu st certificative.	procédure	s opérationnelles spéci-
DATES & LIEUX	M3 3.01 : M3 4.01 : M3 4.02 : M3 5.01 :		28 mars et 4 avril 2020 bre au 2 octobre 2020		CSP Châteaudun CSP Dreux CSP Dreux CSP Nogent-le-Rotrou
	M3 2.01 :	Du 15 au 19 ju Les 5, 12, 19,	uin 2020 26 septembre et 3 octobre 2	2020	Lieu à définir Lieu à définir
PERSONNELS CONCERNÉS	Ouvert a lent.	ux sapeurs-pomp	iers volontaires titulaires des	s modules	5 1, 2, 4 et 5 ou équiva-

[⇒] Inscriptions en ligne sur webfor jusqu'à 4 mois avant le début du stage.

Module 4 : ince	ndie		
VOLUME HORAIRE	134Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	16
	Le module incendie doit perme	ettre à l'apprenant :	
	d'utiliser les matériels a conditions d'emploi des		ncipes de fonctionnement et les
	- d'utiliser un ARI ;	Li i ,	
	 d'identifier les environr appropriées à ces environnement 		en œuvre les conduites à tenir
			e sauvetage afin de réaliser des
PRÉSENTATION		s sauvetages au sein d'un binô	
		r le matériel des engins incendi nènes de combustion et de dév	
	 de connaître et de réa 		t techniques d'établissement et
	d'alimentation ; — de réaliser une extinction	ın ·	
	 d'évoluer sur un moyen 		
	L'évaluation de la formation es	st certificative.	
DATES & LIEUX	Voir annexe ci-après		
PERSONNELS			
CONCERNÉS	Ouvert aux sapeurs-pompie	ers volontaires majeurs titulaire	es du module 1.

ANNEXE: dates & lieux

M4 3.01	Les 7 - 14 - 21 - 28 mars et 4 avril et du 20 au 25 avril et les 16 - 30 mai et les 6 - 13 - 20 - 27 juin 2020. Théorie le 22 avril, brûlages les 30 mai et 13 juin.	CSP Châteaudun
M4 3.02	Du 3 au 8 et du 10 au 14 et du 17 au 22 août 2020. Théorie le 10 août, brûlages les 17 et 18 août 2020.	CSP Châteaudun
M4 4.01	Les 5, 12, 19, 26 septembre, 3, 10, 17 octobre, du 19 au 23 octobre, 31 octobre, 7, 14, 21, et 28 novembre 2020. Théorie le 17 octobre, brûlages les 7 et 14 novembre 2019.	CSP Dreux
M4 5.01	Du 3 au 8, du 10 au 14 et du 17 au 22 août 2020. Théorie le 11 août, brûlages les 19 et 20 août 2019.	CSP Nogent-le-Rotrou
M4 5.02	Les 3 et 4, du 7 au 11, du 14 au 18, et du 21 au 25 septembre 2020 (VSC). Théorie le 11 septembre, brûlages les 17 et 18 septembre 2020.	CSP Nogent-le-Rotrou : J1 à J7 CSP Dreux : J8 à J17
M4 2.01	Du 17 au 22 février, du 24 au 29 février et du 20 au 24 avril 2020. Théorie le 25 février, brûlages les 20 et 21 avril 2020.	CSP Chartres
M4 2.02	Le 4, du 6 au 10, du 15 au 18, du 20 au 24 et du 27 et 28 juillet 2020. Théorie le 16 juillet, brûlages les 20 et 21 juillet 2020.	CSP Chartres

Module 5 : opérations diverses

VOLUME HORAIRE	20Н00		NB MAXI DE CANDIDATS		18
PRÉSENTATION	de con d'appuyde réali rations	naitre et d'utilise ver ou de faciliter	l'intervention des équipes s et interventions selon ur nimaux.	embl s de s	e des matériels susceptibles ecours ; ethodologie établie lors d'opé-
DATES & LIEUX	M5 3.01: M5 3.02: M5 4.01: M5 5.01: M5 2.01: M5 2.02: M5 2.03:	Les 7 - 14 - 3 Les 18, 25 j Les 3, 12 et Les 6, 13, 2 Du 29 au 31	19 septembre 2020 21 novembre 2020 anvier et 1er février 2020 19 septembre 2020 0 juin 2020 1 juillet 2020 0 septembre 2020 (VSC)	C: C: C:	SP Châteaudun SP Châteaudun SP Dreux SP Nogent-le-Rotrou SP Chartres SP Chartres SP Chartres
PERSONNELS CONCERNÉS	Ouvert aux	sapeurs-pompie	ers volontaires titulaires du	ı mod	ule 4.

Formations liées aux avancements de grade

Chef d'équipe SPV et SPP	p. 18
Chef d'agrès d'un engin une équipe : CA1-66H SPV	p. 19
Chef d'agrès tout engin SPV	p. 20

CE: chef d'équipe

PRÉSENTATION	La formation de chef d'équipe doit permettre à l'apprenant : — de connaître le rôle du chef d'équipe et d'appréhender les responsabilités qui lui incombent ; — de se situer dans la chaine de commandement ; — de mettre en œuvre une conduite à tenir appropriée face à une situation opérationnelle ; — de connaître les différentes techniques de sauvetage et d'extinction ; — de maitriser les techniques professionnelles associées ; — de diriger et d'impliquer son binôme dans les actions.
	L'évaluation de la formation est certificative.

CE SPV : chef d'équipe SPV (FAG CP 48)

VOLUME HORAIRE	48H00	NB MAXI DE CANDIDATS	12
DATES & LIEUX	FAG CP 48 1.01 : Le 29 février et du 2 au 6 mars 2020 FAG CP 48 1.02 : Le 4 et du 6 au 10 avril 2020 FAG CP 48 1.03 : Le 5 et du 7 au 11 septembre 2020 FAG CP 48 1.04 : Le 14 et du 16 au 20 novembre 2020 FAG CP 48 1.05 : Le 5 et du 7 au 11 décembre 2020		
PERSONNELS CONCERNÉS	 Stage ouvert aux sapeurs-pompiers volontaires titulaires des modules 1, 2, 4 et 5 de la f d'équipier SPV ou équivalent; Prérequis : perfectionnement INC 1 ou M4. 		

⇒ Inscriptions en ligne sur webfor jusqu'à 4 mois avant le début du stage.

CE SPP : chef d'équipe SPP

(FAE CP 49)

VOLUME HORAIRE	49Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	12
DATES & LIEUX CE SPP 1.01 : à définir			
PERSONNELS CONCERNÉS ◆ Stage ouvert aux caporaux de sapeurs-pompiers professionnels.			

CA1-66H SPV : chef d'agrès d'un engin une équipe (FAG SG 66)

VOLUME HORAIRE	66Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	12
PRÉSENTATION	La formation de chef d'agrès une équipe doit permettre à l'apprenant : - de connaître les responsabilités du chef d'agrès une équipe en opération et d'appréhender l'environnement réglementaire inhérent à ces opérations ; - d'intégrer les principes du commandement opérationnel ; - d'identifier le rôle du chef d'agrès une équipe dans la hiérarchie opérationnelle ; - d'appliquer un cadre d'ordres simple sur opération ; - de connaître les risques et les règles de protection, d'appliquer et de faire appliquer les règles de sécurité à l'équipage de son agrès, de percevoir les dangers et réagir en conséquence ; - de connaître les responsabilités du chef d'agrès une équipe liées aux missions de secours à personnes, d'opérations diverses, de sauvetage et de secours routier, et de diriger l'équipe de son agrès dans le cadre de ces opérations. L'évaluation de la formation est certificative.		
DATES & LIEUX	Session 1 : Journées préparatoires JPG CA FAG SG 66 1.01 : 3 au 7 février Session 2 : Journées préparatoires JPG CA FAG SG 66 1.02 : 15 au 19 jui	\ 66 1.02 : 4 et 5 mai 2020	
PERSONNELS CONCERNÉS	 Personnels titulaires de la f Prérequis : perfectionneme 	formation de chef d'équipe ; nt INC 1 + module 3 ou équival	ent.

[⇒] Inscriptions en ligne sur webfor jusqu'à 4 mois avant le début du stage.

Chef d'agrès tout engin SPV

	La formation de chef d'agrès tout engin, axée sur l'activité incendie, doit permettre à l'appre- nant :
	 de diagnostiquer les besoins opérationnels ;
	 – d'élaborer une stratégie d'extinction ;
	De faire assurer une l'alimentation pérenne d'un dispositif hydraulique ;
	 de diriger son personnel et communiquer avec son équipe.
PRÉSENTATION	La formation se décompose de la manière suivante :
	 module A (40h00): apprentissage de la fonction de chef d'agrès incendie d'un agrès ne comportant qu'une équipe;
	 module B (32h00): apprentissage de la fonction de chef d'agrès incendie d'un agrès comportant deux équipes ou plus.
	L'évaluation du module A est certificative.
	L'évaluation du module B est certificative.
	La validation des deux modules est nécessaire à la nomination au grade d'adjudant.

CATE SPV : module A (CATE MA)

VOLUME HORAIRE	40Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	8
DATES & LIEUX CATE MA 1.01 : du 20 au 24 janvier 2020 CATE MA 1.02 : du 9 au 13 mars 2020 CATE MA 1.03 : du 28 au 29 septembre et 1er au 2 octobre 2020			
PERSONNELS CONCERNÉS	 Personnels sous-officiers to semble des activités SUAP Prérequis : perfectionnement 	, SR, DIV et sauvetage	nef d'agrès 1 équipe dans l'en-

[⇒] Inscriptions en ligne sur webfor jusqu'à 4 mois avant le début du stage.

CATE SPV: module B

(CATE MB)

VOLUME HORAIRE	32Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	12
DATES & LIEUX	CATE MB 1.01 : du 8 au 11 juin 2020 CATE MB 1.02 : le 30 novembre et du 1 ^{er} au 3 décembre 2020		
PERSONNELS CONCERNÉS Personnels sous-officiers titulaires du module A de la formation de chef d'agrès tout er gin			

[⇒] Inscriptions en ligne sur webfor jusqu'à 4 mois avant le début du stage.

Formations de spécialités

Intervention en milieux périlleux (IMP 1)	p. 22
Opérateur de salle opérationnelle (OSO)	p. 22
Équipe d'intervention cellule mobile d'intervention risque chimique (RCH 2)	p. 23
Opérateur des activités physiques (EAP1)	p. 23
Accompagnateur de proximité (ACCPRO)	p. 24

Intervention en milieux périlleux (IMP 1)

VOLUME HORAIRE	40Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	12
PRÉSENTATION	PRÉSENTATION Formation destinée à l'approche d'évolution sur corde à l'air libre et dans tous les cas de progression, à prendre conscience des risques et à s'intégrer au sein d'un groupe constitué spécialisé.		
DATES & LIEUX	IMP 1 1.01 : 8 au 12 juin 2020	O à Dreux	
PERSONNELS CONCERNÉS	 ◆ Ouvert aux sapeurs-pompiers professionnels titulaires des CSP Chartres et Dreux possédant le permis poids lourd, aux infirmiers et médecins de sapeurs-pompiers, aux officiers de la chaîne de commandement départementale. 		

Opérateur de salle opérationnelle (0S0)

VOLUME HORAIRE	12 0H00	NB MAXI DE CANDIDATS	10	
PRÉSENTATION	PRÉSENTATION Réceptionner et traiter les appels reçus quelle qu'en soit la nature Déclencher les moyens de secours en respectant une réponse opérationnelle pertinente Gérer et coordonner les moyens de secours engagés sur l'intervention. Gérer la fin de l'intervention et son suivi administratif			
DATES & LIEUX	OSO 1.01: 7 au 11, 14 au 18 et 21 au 25 septembre 2020 à la direction			
PERSONNELS CONCERNÉS	Ouvert aux SP du SDIS 28, titulaires de la formation initiale et candidat à un poste d'opérateur.			

Équipe d'intervention cellule mobile d'intervention risque chimique (RCH 2)

VOLUME HORAIRE	80Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	18	
PRÉSENTATION	PRÉSENTATION Déterminer, confirmer et caractériser les risques liés à l'accident. Agir pour le supprimer ou en limiter les effets. Proposer des mesures de sauvegarde pour les populations impliquées. Procéder aux opérations de décontamination des intervenants et des matériels.			
DATES & LIEUX	RAN RCH2 1.01 : 14 février, 20 mars, 10 avril, 7 mai, 12 juin 2020			
	RCH 2 1.01 : du 5 au 9 et du 12 au 16 octobre 2020 à Dreux			
PERSONNELS CONCERNÉS	lourd et du RCH1. Stage ouvert aux sapeurs-pom	mpiers professionnels titulaire piers volontaires des CSP et du est obligatoire avant d'accéde		

Opérateur des activités physiques (EAP 1)

VOLUME HORAIRE	40Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	12	
PRÉSENTATION	Connaître les bases de l'organisation des activités physiques au sein du SDIS ; Mettre en œuvre une séance d'activité physique préétablie ; S'intégrer dans une filière spécialisée ;			
DATES & LIEUX	FAP 1 1 01 : 28 sentembre au	ı 2 octobre 2020 au CSP Noger	nt-le-Rotrou	
Diff I I I I I I I I I I I I I I I I I I				
PERSONNELS CONCERNÉS		npiers professionnels titulaires. npiers volontaires ayant validé	leur période probatoire.	

[⇒] Inscriptions en ligne sur webfor jusqu'à 4 mois avant le début du stage pour les SPV.

Accompagnateur de proximité (ACCPRO)

VOLUME HORAIRE	24H00		NB MAXI DE CANDIDATS	12		
PRÉSENTATION	duelles et collecti Cette mission se d — développer	Les activités de l'accompagnateur de proximité visent à optimiser les compétences individuelles et collectives et permettre la capitalisation des acquis expérientiels. Cette mission se décline en deux grands axes: — développer et maintenir des compétences individuelles et collectives; — accompagner la personne dans la structure.				
DATES & LIEUX	ACCPRO 3.01: ACCPRO 3.02: ACCPRO 2.01: ACCPRO 2.02: ACCPRO 4.01: ACCPRO 4.02: ACCPRO 4.03:	26 septem 20, 30 jan 7, 14, 21 i 22, 29 fév 30 mai, 6	1er, 8 février 2020 abre, 3, 10 octobre 2020 vier et 14 février 2020 novembre 2020 rier et 7 mars 2020 et 20 juin 2020	CSP Châteaudun CSP Châteaudun CSP Chartres CSP Chartres CSP Dreux CSP Dreux CSP Dreux		
PERSONNELS CONCERNÉS	Ouvert aux sapeu	rs-pompiers t	itulaires de la FI équipier.			

[⇒] Inscriptions en ligne sur webfor jusqu'à 4 mois avant le début du stage pour les SPV.

Formations diverses

Interventions sur les ascenseurs et monte-charges (ASC)	p. 26
Bourse poids Lourd (BOURSE PL)	p. 26
Maître habilleur (NRBC)	p. 27
Présentation CTA-CODIS (CODIS)	p. 27
Risques électriques (R ELECT)	p. 28
Journée silos et séchoirs (SILO)	p. 28
Formation chef de centre SPV non officier (CDC SPV)	p. 29
Opérateur plate-forme EPA (OPF 1 EPA)	p. 29
Conducteur échelier EPA 24 (EPA 3J)	p. 30
Conducteur échelier EPA 24 Riffaud et 30 Metz (EPA 5J)	p. 30
Conducteur d'engin pompe (COD 1)	p. 31
Conducteur de véhicule tout terrain (COD 2)	p. 31
Équipier ventilation à pression positive (VPP E)	p. 32
Cadre ventilation à pression positive (VPP C)	p. 32

Interventions sur les ascenseurs et monte-charges (ASC)

VOLUME HORAIRE	08Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	16		
PRÉSENTATION	Connaître la marche générale des opérations sur une intervention pour ascenseur bloqué. Dégager en sécurité une personne bloquée dans une cabine d'ascenseur. Prendre conscience du risque de banalisation de ce type d'intervention.				
DATES & LIEUX	ASC 1.01 : à définir				
PERSONNELS CONCERNÉS	Ouvert aux sous-officiers SI l'activité DIV.	PP/SPV titulaires de la formatio	n chef d'agrès une équipe dans		

[⇒] Inscriptions en ligne sur webfor jusqu'à 4 mois avant le début du stage pour les SPV.

Bourse poids lourd (BOURSE PL)

VOLUME HORAIRE	-	NB MAXI DE CANDIDATS	-	
PRÉSENTATION	PRÉSENTATION L'attribution de cette bourse a pour objectif de faciliter le passage du permis poids lourd. Elle fait l'objet d'une convention.			
DATES & LIEUX	BPL 1.01 : Selon vos disponibilités dans le respect des termes de la convention.			
PERSONNELS CONCERNÉS	Ouvert aux SPP et SPV.			

⇒ Inscriptions en ligne sur webfor :

SPP et SPV: inscription annuelle avant le 17 septembre 2019

Maître habilleur (NRBC)

VOLUME HORAIRE	04Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	16	
PRÉSENTATION	Prendre en compte le lot de protection contre le risque NRBC en dotation au sein du centre. Connaître le protocole d'habillage afin d'assister et de guider les intervenants.			
DATES & LIEUX	NRBC 1.01 : 26 septembre 2020 matin NRBC 1.02 : 26 septembre 2020 après-midi			
PERSONNELS	◆ Ouvert à tout le personnel des centres définis comme détenteurs de lot de protection dans le cadre du dispositif opérationnel de lutte contre le risque NRBC ;			
CONCERNÉS	Centres concernés : Aunay-sous-Crécy, Beaumont les autels, Dangeau, Janville, Lucé, Nogent-le-Roi, Saint Georges-sur-Eure, Sours et Thiron-Gardais. • Ouvert à tous les SPP et SPV des 4 CSP.			

[⇒] Inscriptions en ligne sur webfor jusqu'à 4 mois avant le début du stage pour les SPV.

Présentation CTA-CODIS (CODIS)

VOLUME HORAIRE	04Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	16	
PRÉSENTATION	Découvrir le rôle, les missions et le fonctionnement du CTA-CODIS : La prise d'appel et la transmission de l'alerte, le suivi des engins, la découverte des outils utilisés et le fonctionnement des salles du CTA-CODIS. Les échanges avec les services partenaires (SAMU/CORG/SNCF/préfecture/média). L'anticipation des couvertures de secteur pour une distribution des secours efficiente.			
DATES & LIEUX	CODIS 1.01 : 2 juin 2020 matin CODIS 1.02 : 2 juin 2020 après-midi			
PERSONNELS CONCERNÉS	SPV titulaires de la formati	on initiale, prioritairement les c	hefs d'agrès .	

Risques électriques (R ELECT)

VOLUME HORAIRE	08Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	16	
PRÉSENTATION	Former les agents face aux risques électriques et à l'utilisation de la « valise CATU ». Echanger sur les pratiques opérationnelles avec les services Enedis et Synelva.			
DATES & LIEUX	R ELECT 1.01: 14 mai 2020 R ELECT 1.02: 15 octobre 2020			
PERSONNELS CONCERNÉS	Ouvert à tous les agents SPI	P/SPV titulaires du M4 ou équiv	alent.	

[⇒] Inscriptions en ligne sur webfor jusqu'à 4 mois avant le début du stage pour les SPV.

Journée silos et séchoirs (SILO)

VOLUME HORAIRE	08Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	16	
PRÉSENTATION	Sensibilisation technique sur l'intervention dans les silos et séchoirs, avec visite et manœuvres sur le terrain.			
	T			
	SILO 1.01 : 24 novembre 2020. Lieu à définir. SILO 1.02 : 25 novembre 2020. Lieu à définir. SILO 1.03 : 26 novembre 2020. Lieu à définir.			
DATES & LIEUX				
PERSONNELS CONCERNÉS	Ouvert aux SPP et SPV titula	aires du module 4 de sapeur à d	officier.	

[⇒] Inscriptions en ligne sur webfor jusqu'à 4 mois avant le début du stage pour les SPV.

Formation chef de centre SPV non officier (CDC SPV)

VOLUME HORAIRE	16H00	NB MAXI DE CANDIDATS	16		
	<u> </u>				
PRÉSENTATION	Permettre à l'apprenant d'exercer l'activité de chef de centre.				
	T				
DATES & LIEUX	CDC SPV 1.01 : dates à définir à la direction				
	I				
PERSONNELS CONCERNÉS		centre SPV non officiers des CS SPV officiers dans le cadre de			

[⇒] Inscriptions en ligne sur webfor jusqu'à 4 mois avant le début du stage pour les SPV.

Opérateur plate-forme EPA (OPF 1 EPA)

VOLUME HORAIRE	08Н00	DE	NB MAXI CANDIDATS	6		
PRÉSENTATION	Permettre aux apprenants d'acquérir les compétences nécessaires à la manipulation en plate-forme d'un type d'échelle.					
DATES & LIEUX	OPF M30 3.01: OPF R24 3.01: OPF M30 4.01: OPF M30 5.01: OPF M30 2.01: OPF R24 2.01:	21 mars 2020 21 mars 2020 28 mars 2020 30 mai 2020 27 juin 2020 25 septembre 2020	CSP Châteaudi CS Bonneval CSP Dreux CSP Nogent le CSP Chartres CSP Chartres			
PERSONNELS CONCERNÉS	 Ouvert aux personnels des centres possédant une EPA (CS ou CSP); Ouvert aux SPP titulaires et aux SPV ayant validé leur période probatoire. 					

[⇒] Inscriptions en ligne sur webfor jusqu'à 4 mois avant le début du stage pour les SPV.

Conducteur échelier EPA 24 (EPA 3J)

VOLUME HORAIRE	24Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	12	
PRÉSENTATION	Permettre aux apprenants d'acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre d'un type d'échelle.			
	T			
DATES & LIEUX	EPA 24R 1.01 : 10 au 12 juin 2020 Lieu à définir en fonction de l'affectation des stagiaires.			
	T -			
PERSONNELS CONCERNÉS	 Ouvert aux personnels titu CS; Etre titulaire de l'unité de v 		possédant une EPA dans leur	

[⇒] Inscriptions en ligne sur webfor jusqu'à 4 mois avant le début du stage pour les SPV.

Conducteur échelier EPA 24 Riffaud et 30 Metz (EPA 5J)

VOLUME HORAIRE	40Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	12		
PRÉSENTATION	Permettre aux apprenants d'acquérir les compétences nécessaires à la mise en œuvre de deux types d'échelle.				
DATES & LIEUX	24R 30M 1.01 : 21 au 25 septembre 2020 au CSP Dreux				
PERSONNELS CONCERNÉS	 ◆ Ouvert aux personnels des CSP titulaires du permis poids lourd. ◆ Etre titulaire de l'unité de valeur COD 1. 				

[⇒] Inscriptions en ligne sur webfor jusqu'à 4 mois avant le début du stage pour les SPV.

Conducteur d'engin pompe (COD 1)

VOLUME HORAIRE	24Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	12	
PRÉSENTATION	Conduire et mettre en œuvre une pompe d'un véhicule incendie. Effectuer les opérations d'entretien élémentaire. Maîtriser la conduite d'un véhicule incendie.			
	COD 1 2.01: 8 au 10 avril 2020 au CSP Chartres			
DATES & LIEUX	COD 1 4.01: 5 au 7 mars 2020 au CSP Dreux			
	COD 1 5.01: Le 26 septembre, 3 et 10 octobre 2020 au CSP Nogent-le-Rotrou			
	COD 1 3.01: 12 au 14 mars 2020 au CSP Châteaudun			
PERSONNELS CONCERNÉS		ers titulaires du permis poids lo /L affectés à un centre doté d'u	urd et sapeurs-pompiers volon- n VIP.	

[⇒] Inscriptions en ligne sur webfor jusqu'à 4 mois avant le début du stage pour les SPV.

Conducteur de véhicule tout terrain (COD 2)

VOLUME HORAIRE	40Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	15
PRÉSENTATION	Connaître les possibilités techniques d'un véhicule tout terrain. Mettre en œuvre les matériels, en appliquant les règles de sécurité, dans le cadre d'une mission, de jour comme de nuit. Acheminer sur terrain accidenté, les véhicules tout terrain et leur personnel.		
DATES & LIEUX	COD 2 1.01 : 6 au 10 avril 2020 au CS La Loupe / Le Favril COD 2 1.02 : 25 au 29 mai 2020 au CS La Loupe / Le Favril		
PERSONNELS CONCERNÉS		iers titulaires du permis poids centres équipés de CCF et de C	lourd et de l'unité de valeur

[⇒] Inscriptions en ligne sur webfor jusqu'à 4 mois avant le début du stage pour les SPV.

Équipier ventilation à pression positive (VPP E)

VOLUME HORAIRE	08Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	12
PRÉSENTATION	· ·		on de la ventilation à pression eurs en respectant les règles de
DATES & LIEUX	VPP E 1.01 : 5 juin 2020, lieu à définir		
PERSONNELS CONCERNÉS	Ouvert aux SPP et SPV desPrérequis : perfectionneme		

Cadre ventilation à pression positive (VPP C)

VOLUME HORAIRE	40Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	12
PRÉSENTATION Connaître les principes, méthodes, et techniques de mise en œuvre de la ventilation opérationnelle (VPP) afin de connaître son utilisation lors d'extinction des feux en espace clos ou semi-ouvert en intégrant la sécurité des personnels engagés.			
DATES & LIEUX VPP C 1.01 : 14 au 18 septembre 2020 à l'EDIS à Dreux			
PERSONNELS CONCERNÉS	 ◆ Ouvert aux sous-officiers chefs d'agrès tout engin et officiers SPP et SPV des CSP et des CS dotés d'une EPA; ◆ Prérequis : perfectionnement INC 1. 		

[⇒] Inscriptions en ligne sur webfor jusqu'à 4 mois avant le début du stage pour les SPV.

Formations de santé et de secours médical

M1 : Module de tronc commun	
Module protocoles infirmiers de soins d'urgence (PISU)	p. 36
Module soutien sanitaire opérationnel (SSO)	
Module soutien psychologique des personnels en intervention	p. 35
Module 2 : Module de soins d'urgence aux personnes	p. 34
Module 1 : module de tronc commun	p. 34

M2 : Module de soins d'urgence aux personnes

Module protocoles infirmiers de soins d'urgence PISU

Module soutien sanitaire opérationnel SSO

Module soutien psychologique des

personnels en intervention

Module 1: module de tronc commun

VOLUME HORAIRE	24Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	-
PRÉSENTATION	Le module permet à l'apprenant : — de connaitre les points de législation importants en matière de médecine d'aptitude et de santé au travail ; — l'apprentissage de l'utilisation des matériels de biométrie ; — de connaitre son cadre d'exercice au plan départemental, zonal, national ; — la découverte pratique des missions des sapeurs pompiers. L'évaluation de la formation est formative. À l'issue de cette formation l'ISP peut intégrer l'activité de médecine d'aptitude et santé au travail.		
DATES & LIEUX	FI SSM 1.01: 8 avril 2020 au CS Lucé FI SSM 1.02: 14 octobre 2020 au CS Lucé FA SSM 1.01: 29 avril 2020 au CS Lucé FA SSM 1.02: 4 novembre 2020 au CS Lucé FP SSM 1.01: 15 septembre 2020 au CSP Dreux		
PERSONNELS CONCERNÉS	◆ Ouvert à tous les ISP		

Module 2 : module de soins d'urgence aux personnes

VOLUME HORAIRE	24H00 (32H00 si non détenteur de l'AFGSU 2)	NB MAXI DE CANDIDATS	-	
	Le module permet à l'apprena		andra da na farmatian initiala	
	 de reprendre les apprentissages déjà acquis dans le cadre de sa formation initiale métier et AFGSU2; 			
	 d'acquérir les compétences au titre du travail en équipe ; 			
PRÉSENTATION	de compléter la formation initiale par l'apprentissage des gestes manquants ;			
	 d'approfondir les connaissances en matière de physiopathologie et d'appréciation sémiologique. L'évaluation de la formation est pour partie certificative et formative pour l'autre. A l'issue de cette formation l'ISP peut participer à l'activité opérationnelle en qualité d'équipier au VSAV. 			
	FS SSM 1.01 : 11 au 14 mai 2020 au CS Lucé			
DATES & LIEUX	FS SSM 1.02 : 16 au 19 novembre 2020 au CS Lucé			
	FU SSM 1.01 : 8 et 9 décembre 2020 au CS Lucé			
	1			
PERSONNELS CONCERNÉS	◆ Ouvert aux ISP titulaires du module 1 : module de tronc commun			

Module soutien psychologique des personnels en intervention

VOLUME HORAIRE	16H00	NB MAXI DE CANDIDATS	-
PRÉSENTATION	Le module permet à l'apprenant : — de renforcer les connaissances permettant de repérer les souffrances psychiques ; — de renforcer les connaissances en relation d'aide; — d'acquérir les outils permettant la gestion d'un débriefing psychologique. L'évaluation de la formation est formative. A l'issue de cette formation l'ISP peut participer à l'activité de soutien psychologique des personnels en intervention.		
DATES & LIEUX	SPPI SSM 1.01 : 5 et 6 février 2020 au CS Lucé		
PERSONNELS CONCERNÉS	Ouvert aux ISP titulaires du	module 2 : module de soins d'u	rgence aux personnes

Module soutien sanitaire opérationnel (SSO)

VOLUME HORAIRE	16Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	-
PRÉSENTATION	Le module permet à l'apprenant : — d'acquérir les connaissances minimales de la MGO ; — d'acquérir les connaissances minimales de cartographie et de topographie ; — d'acquérir les connaissances minimales en matière d'utilisation des matériels de transmissions ; — de découvrir les risques liés à l'activité opérationnelle. L'évaluation de la formation est formative. A l'issue de cette formation l'ISP peut participer à l'activité de soutien opérationnel au VSSO.		
DATES & LIEUX	SSSO SSM 1.01 : 23 et 24 septembre 2020 au CS Lucé		
PERSONNELS CONCERNÉS	Ouvert aux ISP titulaires du	module 2 : module de soins d'u	urgence aux personnes

Module protocoles infirmiers de soins d'urgence (PISU)

VOLUME HORAIRE	40Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	-
PRÉSENTATION	Le module permet à l'apprenant : — de mettre en œuvre les PISU du SDIS 28 sur intervention au titre de l'AMU et du SSO. L'évaluation de la formation est formative. A l'issue de cette formation l'ISP peut participer à l'activité opérationnelle dans le cadre de l'aide médicale urgente et du SSO protocolisé, sous réserve de mise en œuvre de ce projet au SDIS 28.		
DATES & LIEUX	PISU 1.01 : Du 23 au 27 mars 2020 au CS Lucé PISU 1.02 : Du 5 au 9 octobre 2020 au CS Lucé		
PERSONNELS CONCERNÉS	Ouvert aux ISP titulaires du module SSO		

Formations de maintien et de perfectionnement des acquis

Formation de maintien et de perfectionnement des acquis chaîne de commandement (FMPA CdC)	p. 38
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis sauvetage-déblaiement (FMPA SDE)	p. 38
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis secours à personnes et secours routier (FMPA SAP/	p. 39
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis des écheliers (FMPA EPA)	p. 39
Journée départementale de perfectionnement CMIC (FMPA JP)	p. 40
Entraînement au sport du scaphandre (FMPA SCAPH)	p. 40
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis habillage NRBC (FMPA NRBC)	p. 41
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis des formateurs de secours routiers (FMPA FSR)	p. 41
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis risques radiologiques (FMPA RAD G)	p. 42
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis : manœuvre risques radiologiques (FMPA RAD J)	p. 42
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis des formateurs de premiers secours (FMPA FPS)	p. 43
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis des formateurs de formateurs PS (FMPA FF)	p. 43
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis protocoles infirmiers de soins d'urgence (FMPA PISU)	p. 44
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis soutien sanitaire et opérationnel (FMPA SSO)	p. 44
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis soutien psychologique des personnels en intervention (FMPA PSY)	p. 45
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis accompagnateur de proximité (FMPA ACC PRO)	p. 45
Formation de maintien et de perfectionnement des acquis conducteur de véhicule tout terrain (FMPA COD2)	p. 46

Formation de maintien et de perfectionnement des acquis chaîne de commandement (FMPA CdC)

VOLUME HORAIRE	3 X 08H00	NB MAXI DE CANDIDATS	12
	T		
PRÉSENTATION	Formation de maintien et de pe tionnelle et commandement. FMPA obligatoire pour maintier		ns le domaine de gestion opéra-
	Session 1 : à la Direction		
	Jeudi 12 mars 2020		
	Jeudi 19 mars 2020		
	Jeudi 26 mars 2020		
	Session 2 : à la Direction		
DATES S LIEUV	Jeudi 4 juin 2020		
DATES & LIEUX	Jeudi 11 juin 2020		
	Jeudi 18 juin 2020		
	Session 3 : à la Direction		
	Jeudi 1er octobre 2020		
	Jeudi 8 octobre 2020		
	Jeudi 15 octobre 2020		
PERSONNELS CONCERNÉS	Personnels de la chaîne de cor	nmandement départementale.	

Formation de maintien et de perfectionnement des acquis sauvetagedéblaiement (FMPA SDE)

VOLUME HORAIRE	À définir NB MAXI DE CANDIDATS		À définir		
PRÉSENTATION	Assurer l'entraînement des équipiers, chefs d'unité et chefs de section sauvetage déblai ment. Être capable de mettre en œuvre les divers matériels et techniques lors de scenarii omanœuvres. Maintenir à niveau les connaissances de chef d'unité, chef de section SD et des conseille techniques de l'unité. FMPA obligatoire pour maintien sur liste d'aptitude.				
DATES & LIEUX	À définir				
PERSONNELS CONCERNÉS	Personnels inscrits sur liste d'a	aptitude opérationnelle.			

Formation de maintien et de perfectionnement des acquis secours à personne et secours routier (FMPA SAP/SR)

VOLUME HORAIRE	06H00/03H00 NB MAXI DE CANDIDATS		8 pers/moniteur	
PRÉSENTATION Maintenir et perfectionner ses connaissances dans le domaine du secours à personne et du secours routier (pour les personnes titulaires de la formation). FMPA obligatoire pour maintien sur liste d'aptitude.				
DATES & LIEUX À définir en fonction de l'affectation des stagiaires.				
PERSONNELS CONCERNÉS	Tous les SPP/SPV.			

Formation de maintien et de perfectionnement des acquis des écheliers (FMPA EPA)

VOLUME HORAIRE	03Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	3 pers/formateur
PRÉSENTATION	Maintenir, actualiser et perfec rateur plateforme. FMPA obligatoire pour maintie		ant que conducteur EPA et opé-
DATES & LIEUX	À définir en fonction de l'affec	tation des stagiaires	
PERSONNELS CONCERNÉS	◆ Tous les personnels SPP opérateurs plateforme.	et SPV des centres détendeurs	d'une EPA conducteurs et/ou

Journée départementale de perfectionnement CMIC (FMPA JP)

VOLUME HORAIRE	08Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	18
	Actualiser et maintenir les tech	nniques opérationnelles de l'équ	uipe CMIC.
PRÉSENTATION	FMPA obligatoire pour maintie		
	JP CMIC 1.01: 11 mars 20	20 à Dreux	
DATES & LIEUX	JP CMIC 1.02: 12 mars 20	20 à Dreux	
DAILS & LILUX	JP CMIC 1.03 : 25 mars 20	20 à Chartres	
	JP CMIC .1.04: 26 mars 20	20 à Chartres	
PERSONNELS CONCERNÉS	(Nombre de places réservées p	CCH 1 et RCH 2 tous les 3 ans. pour les CSP pour le tiers de l'e pour Châteaudun et 2 pour No	·

Entraînement au port du scaphandre (FMPA SCAPH)

VOLUME HORAIRE	04	ноо	NB MAXI DE CANDIDATS	20
PRÉSENTATION	Maintenir et perfectionner les techniques opérationnelles de l'équipe CMIC. FMPA obligatoire pour maintien sur liste d'aptitude.			
DATES & LIEUX	SCAPH 1.01: SCAPH 1.02: SCAPH 1.03: SCAPH 1.04: SCAPH 1.05: SCAPH 1.06:	31 janvier 2020 3 février 2020 5 février 2020 6 février 2020 2 mars 2020 3 mars 2020	à Nogent le Rotrou à Châteaudun à Chartres à Chartres à Dreux à Dreux	
PERSONNELS CONCERNÉS * FMPA obligatoire pour les RCH 1 et RCH 2 des CSP et de la direction une fois par an. (Nombre de places réservées pour les CSP : 7 pour Dreux, 6 pour Chartres, 3 pour Châteaudun et 2 pour Nogent-le-Rotrou)				

Formation de maintien et de perfectionnement des acquis habillage NRBC (FMPA NRBC)

VOLUME HORAIRE	01H00	NB MAXI DE CANDIDATS	12	
PRÉSENTATION Maintenir les connaissances relatives à la procédure d'habillage NRBC.				
DATES & LIEUX	À définir par les groupements territoriaux.			
PERSONNELS CONCERNÉS	◆ Tous les personnels SPV de	et de la direction départementa es centres détendeurs d'un lot d Autels, Dangeau, Janville, Lucé, Gardais	e protection NRBC : Aunay-	

Formation de maintien et de perfectionnement des acquis des formateurs de secours routiers (FMPA FSR)

VOLUME HORAIRE	08Н00	NB MAXI DE CANDIDATS
PRÉSENTATION	Maintenir et perfectionner ses du secours routier.	s connaissances techniques et pédagogiques dans le domaine
DATES & LIEUX	FMPA FSR 3.01: 25 janvier FMPA FSR 4.01: 10 avril 20 FMPA FSR 5.01: 1er février FMPA FSR 2.01: 7 février 2 FMPA FSR 2.02: 14 février	2020 CSP Dreux r 2020 CSP Nogent le Rotrou 2020 CSP Chartres
PERSONNELS CONCERNÉS	Moniteurs et instructeurs des ou des FMPA SR.	premiers secours participant à l'encadrement des modules 3

Formation de maintien et de perfectionnement des acquis risques radiologiques (FMPA RAD G)

VOLUME HORAIRE	12H00	NB MAXI DE CANDIDATS	15		
		es personnes figurant sur la lis est destinée à actualiser et à m	•		
PRÉSENTATION		des matériels utilisés lors d'inte			
		h00 au 8 avril 2020 à 12h00 à	• •		
	FMPA RAD G 1.02 : 8 avril à 13h30 au 9 avril 2020 17h00 à Dreux FMPA RAD G 1.03 : 13 mai à 8h00 au 14 mai 2020 à 12h00 à Dreux				
DATES & LIEUX	DATES & LIEUX L'organisation des ateliers pratiques sera précisée ultérieurement. Chaque stagiaire participer à 12 heures d'exercice lors de cette semaine.				
	Le groupement formation-spo	rts se réserve le droit de rééquil	ibrer les groupes.		
PERSONNELS	Personnels SPP membres de l	'équipe reconnaissance RAD du	u SDIS 28 selon la liste an-		
CONCERNÉS	nuelle arrêtée par le préfet.				

Formation de maintien et de perfectionnement des acquis : manœuvre risques radiologiques (FMPA RAD J)

VOLUME HORAIRE	08Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	15
PRÉSENTATION		es personnes figurant sur la lis nœuvre sur site complétant la F	•
DATES & LIEUX FMPA RAD J 1.01 : 11 juin 2020 FMPA RAD J 1.02 : 15 octobre 2020 Le groupement formation-sports se réserve le droit de rééquilibrer les groupes.			
PERSONNELS CONCERNÉS	Personnels SPP membres de nuelle arrêtée par le préfet.	l'équipe reconnaissance RAD d	u SDIS 28 selon la liste an-

Formation de maintien et de perfectionnement des acquis des formateurs de premiers secours (FMPA FPS)

VOLUME HORAIRE	08Н00	NB MAXI DE CANDIDATS		10	
PRÉSENTATION	Maintenir et perfectionner ses connaissances techniques et pédagogiques. L'absence de participation et de validation à ce stage en 2019 entraîne une impossibilité d'enseigner dès le 1er janvier 2020 les modules 1 et 2 ainsi que les FMPA secourisme. FMPA obligatoire pour maintien sur liste d'aptitude.				
	FMPA FPS 3.01:	17 janvier 2020	CSP Château	udun	
	FMPA FPS 3.02:	18 janvier 2020	CSP Château	udun	
	FMPA FPS 4.01:	11 janvier 2020	CSP Dreux		
	FMPA FPS 4.02:	13 janvier 2020	CSP Dreux		
DATES & LIEUX	FMPA FPS 4.03:	17 janvier 2020	CSP Dreux		
DATES & LIEUX	FMPA FPS 5.01:	10 janvier 2020	CSP Nogent-	le-Rotrou	
	FMPA FPS 5.02 :	11 janvier 2020	CSP Nogent-	le-Rotrou	
	FMPA FPS 2.01:	10 janvier 2020	CSP Chartres	S	
	FMPA FPS 2.02 :	11 janvier 2020	CSP Chartres	S	
	FMPA FPS 2.03:	17 janvier 2020	CSP Chartre	S	
PERSONNELS CONCERNÉS	Formateurs de premiers sec	cours			

Formation de maintien et de perfectionnement des acquis des formateurs de formateurs PS (FMPA FF)

VOLUME HORAIRE	08Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	10
PRÉSENTATION Maintenir et perfectionner ses connaissances techniques et pédagogiques.			
DATES & LIEUX FMPA FF 1.01 : 6 janvier 2020 au CSP Chartres			
PERSONNELS CONCERNÉS	Formateurs de formateurs pre	miers secours	

CONCERNÉS

Formation de maintien et de perfectionnement des acquis protocoles infirmiers de soins d'urgence (FMPA PISU)

VOLUME HORAIRE	04Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	-
PRÉSENTATION	FMPA annuelle obligatoire perr le domaine des protocoles infir	·	onner ses connaissances dans
DATES & LIEUX	À définir en lien avec le SDIS 4	5	
	A COMMINICATION OF THE PROPERTY OF THE PROPERT		
PERSONNELS CONCERNÉS	Personnels PSSM ayant suivi la	a formation initiale.	

Formation de maintien et de perfectionnement module SSO (FMPA SSO)

VOLUME HORAIRE	04Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	-
	I		
PRÉSENTATION Permettre de maintenir et perfectionner ses connaissances dans le domaine du soutien sanitaire opérationnel.			ans le domaine du soutien sa-
			1
DATES & LIEUX	À définir		
PERSONNELS CONCERNÉS	Personnels PSSM ayant suivi la	a formation initiale.	

Formation de maintien et de perfectionnement des acquis soutien psychologique des personnels en intervention (FMPA PSY)

VOLUME HORAIRE	06Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	-
PRÉSENTATION	Permettre de maintenir et perfe chologique.	ectionner ses connaissances da	ns le domaine du soutien psy-
DATES & LIEUX	À définir		
PERSONNELS CONCERNÉS	Personnels PSSM ayant suivi la	a formation initiale.	

Formation de maintien et de perfectionnement des accompagnateurs de proximité (FMPA ACC PRO)

VOLUME HORAIRE	04Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	-
PRÉSENTATION	Permettre de maintenir et déve de proximité.	elopper ses compétences dans	son activité d'accompagnateur
DATES & LIEUX	À définir		
PERSONNELS CONCERNÉS	Être accompagnateur de proxir	mité	

Formation de maintien et de perfectionnement des acquis conducteur de véhicule tout terrain (FMPA COD 2)

VOLUME HORAIRE	08Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	15	
PRÉSENTATION	Maintenir et perfectionner ses compétences de conducteur tout terrain.			
DATES & LIEUX	FMPA COD 2 1.01: 7 septembre 2020 au CS La Loupe / Le Favril FMPA COD 2 1.02: 8 septembre 2020 au CS La Loupe / Le Favril FMPA COD 2 1.03: 9 septembre 2020 au CS La Loupe / Le Favril FMPA COD 2 1.04: 10 septembre 2020 au CS La Loupe / Le Favril FMPA COD 2 1.05: 11 septembre 2020 au CS La Loupe / Le Favril			
PERSONNELS CONCERNÉS	Être conducteur tout terrain (CC	DD 2)		

Formations au service du développement du volontariat

Sauveteur secouriste du travail par allégement de la formation (SST)	p. 48
Le module complémentaire équipier de 1ère et 2ème intervention (MC EPI)	p. 48
Le diplôme d'agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes par le mo-	p. 49

Sauveteur secouriste du travail par allégement de la formation (SST)

VOLUME HORAIRE	8Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	10
PRÉSENTATION	Le sauveteur secouriste du travail doit être capable : d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, d'intervenir dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention, de mettre en application ses compétences au profit de la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles.		
DATES & LIEUX	SST 1.01 : 19 juin 2020 à la Direction SST 1.02 : 6 novembre 2020 à la Direction		
PERSONNELS CONCERNÉS	Stage ouvert aux sapeurs-pom Pré requis obligatoires : • être titulaire du PSE 1 ; • être recyclé en secourisme.		

[⇒] Inscriptions en ligne sur webfor jusqu'à 4 mois avant le début du stage

Le module complémentaire équipier de 1ère et 2ème intervention (MC EPI)

VOLUME HORAIRE	4H00	NB MAXI DE CANDIDATS	12
PRÉSENTATION	 Savoir appliquer les consignes spéciales définies par la règle APSAD R6. Analyser la situation, Eteindre un incendie en croissance, statique ou en écoulement, avec des extincteurs portatifs ou mobiles, des RIA, en étant efficace sur la ou les classe(s) de feu concernée (s). Appliquer plusieurs étapes d'intervention : reconnaissance, alerte, mise en sécurité, protection incendie, accueil, guidage et mise à disposition des secours extérieurs. Se coordonner avec d'autres équipiers. Savoir évacuer. Connaître l'organisation des équipes de première et seconde intervention. 		
DATES & LIEUX	MC EPI 1.01 : 5 juin 2020 de 8h00 à 12h00 à la Direction MC EPI 1.02 : 20 novembre 2020 de 8h00 à 12h00 à la Direction		
PERSONNELS CONCERNÉS			

[⇒] Inscriptions en ligne sur webfor jusqu'à 4 mois avant le début du stage

Le diplôme d'agent des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes par le module complémentaire (SSIAP1C)

VOLUME HORAIRE	44Н00	NB MAXI DE CANDIDATS	16
PRÉSENTATION	 Connaître les principes de la réglementation incendie dans les IGH et les ERP. Connaître les installations techniques sur lesquelles il est susceptible d'intervenir. Effectuer l'entretien de base des principaux matériels de sécurité incendie. Connaître les limites de son action. Réaliser des visites applicatives. 		
DATES & LIEUX	SSIAP1C 1.01 : 16 au 21 novembre 2020 (fin de matinée) à la direction et au centre hospita- lier de Bonneval		
PERSONNELS CONCERNÉS	Stage ouvert aux sapeurs-pompiers volontaires. Pré requis obligatoires : être titulaire de la FI complète et de la formation COEPT. être sapeur-pompier volontaire depuis, minimum 2 ans et minimum 1 an après la fin de la période probatoire.		
CONDITIONS PARTICULIERES		e: mission-volontariat@sdis28.f	envoyer un CV et une lettre de <u>r</u>

[⇒] Inscriptions en ligne sur webfor jusqu'à 4 mois avant le début du stage

MANIFESTATIONS SPORTIVES

Cross départementaux :

Cross n°1: le 13 octobre 2019 à Saint Victor-de-Buthon

Cross n°2: le 17 novembre 2019 à Brezolles

Cross n°3: le 15 décembre 2019 à Epernon

Cross n°4: le 19 janvier 2020 à Orgères-en-Beauce

Cross régional:

Le samedi 1er février 2020, à Lamotte-Beuvron (41)

Cross national:

Le samedi 21 mars 2020 à Arnac-Pompadour (19)

Finale départementale des EA et PSSP :

Le samedi 4 avril 2020 à Châteaudun (à repréciser)

Finale régionale des EA et PSSP (FINAR) :

16 ou 30 mai 2020 à Bondoufle (91)

Finale nationale des EA et PSSP (FINAT) :

Date et lieu à définir

Concours national JSP

Les 3-4-5 juillet 2020 à Saint-Omer (62)

